

Sir HENRY THORNTON (à M. Henry): Qu'avez-vous dit?

M. HENRY: J'ai expliqué à M. Harris ce que nous nous proposons de faire, et celui-ci a mentionné la proposition avancée par la Hydro Electric Power Commission relativement à sa ligne de ceinture, et il m'a demandé si les chemins de fer Nationaux-Canadiens avaient pour ligne de conduite de collaborer avec elle et d'établir un plan qui lui serait satisfaisant ainsi qu'aux gens de l'Ontario. J'ai répondu qu'en tant qu'il s'agissait des lignes à l'est de Toronto, nous nous efforçons de coordonner les facilités que nous y avons et que nous estimions être satisfaisantes, pour faire face aux problèmes du transport de cette région. Il n'avait pas été nécessaire de considérer le sujet au point de vue des renseignements—en quoi avait consisté la proposition soumise par l'Hydro.

Sir HENRY THORNTON (à M. Henry): C'était au sujet des lignes à l'est de Toronto?

M. HENRY: Oui.

Sir HENRY THORNTON: Nous avons déjà conclu nos arrangements avec la ville de Toronto pour les lignes à l'est de la ville.

M. HARRIS: Vous avez déjà conclu vos arrangements?

Sir HENRY THORNTON: Nous savons ce que nous désirons faire, et cela a été fait.

M. HARRIS: On peut dire la même chose de l'Hydro. Elle sait ce qu'elle aimerait à faire.

Sir HENRY THORNTON: Je consentirais volontiers à collaborer avec l'Hydro ou avec n'importe qui et discuter toute question tendant à épargner des fonds à elle ou à nous, ou nous permettant en commun de fournir un meilleur service à n'importe quelle collectivité. Tout ce que nous désirons, c'est simplement de protéger nos affaires en même temps que nos intérêts si la chose est possible, mais s'il existe un moyen par lequel nous pouvons collaborer en aucune manière avec quelqu'un, afin de donner un meilleur service, alors nous consentons à l'essayer.

M. HARRIS: C'est ce que je voulais savoir.

Le PRÉSIDENT: Est-ce que cela est satisfaisant?

Sir HENRY DRAYTON: Je pense que vous iriez plus loin et que vous diriez que vous n'avez que faire d'une duplication des utilités publiques.

Sir HENRY THORNTON: C'est en substance ce que j'avais l'intention de dire. Il faut que nous protégions l'expansion future des affaires du réseau du chemin de fer National-Canadien, par tous les moyens raisonnables, en considérant un projet de ce genre.

Sir HENRY DRAYTON: Il faut que vous considériez le trafic, et vous vous opposez à ce que tout autre réseau public enlève du trafic au vôtre?

Sir HENRY THORNTON: C'est cela.

Sir HENRY DRAYTON: A propos de l'autre aspect de la question, comme question de justice, je crois que vous adopteriez le point de vue que si l'Hydro prenait beaucoup de développement, que vous ne lui enleveriez pas de trafic?

Sir HENRY THORNTON: Précisément.

Le PRÉSIDENT: Ce n'est peut-être pas le temps pour moi d'intervenir, mais j'aimerais à vous demander si vous avez approfondi la question de l'utilisation des voitures automobiles, et quels en sont les résultats?

M. HENRY: Elles ne sont pas concluantes.

Le PRÉSIDENT: Est-ce tout ce que vous pouvez en dire?

M. HENRY: C'est à peu près tout ce que je puis en dire.

[M. Henry.]